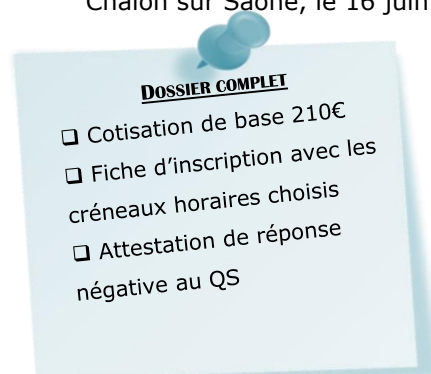


Chalon sur Saône, le 16 juin 2022

**Objet :** REINSCRIPTION **DECOUVERTE AQUATIQUE**  
**ECOLE DE NATATION**  
**ADOLESCENTS ET LYCEEN**  
Saison 2022/2023

**P.J. :** Fiche de réinscription  
QS-SPORT



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous donner la possibilité de vous réinscrire **en priorité** pour la nouvelle saison, et ce jusqu'au 05 aout 2022 **dernier délai**.

Ce renouvellement vous permettra de recevoir votre carte d'accès dès le premier jour de la rentrée.

Au-delà de cette date, votre inscription se fera en fonction des places disponibles, voire en liste d'attente.

Les dossiers **complets et signés**, sont à déposer au local du club, ou dans la boîte aux lettres Cercle Nautique Chalonnais (en cas d'absence) située à proximité de l'accès club ou à renvoyer par courrier à :

CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS  
Inscription Ecole de Natation  
Rue d'Amsterdam  
71100 Chalon sur Saône

Le paiement en 3 fois est possible, pour cela joignez 3 chèques encaissables de septembre à novembre au 30 de chaque mois.

👉 Merci de faire des chiffres entiers 3 x 70 €.

Le Cercle Nautique sera fermé du 06 Août au 28 Août.

Nos bénévoles seront en vacances !

La reprise des activités 2022/2023 est fixée au lundi 12 septembre 2022.

Patrick TRIOEN  
Président du CNC

**Certificat médical :**

Pour les nouveaux licenciés adhérents au club, pour les personnes déjà présentes au cours de cette dernière saison, nous vous demandons de remplir le « QS-SPORT » et « l'attestation de réponse négative » à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT ».

Le « QS-SPORT » vous permet de réaliser l'auto évaluation de santé de votre enfant. Sous réserve d'apporter une réponse négative à l'ensemble des questions, vous serez alors en capacité de compléter et signer « l'attestation de réponse négative » au nom de votre enfant à nous remettre avec sa fiche d'inscription.

Pour complément d'information, nous vous invitons à consulter la page <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/pratique-securite/securite-sur-la-voie-publique/article/Le-certificat-medical>.

Le questionnaire de santé « QS-SPORT » est disponible sur notre site Internet [www.cnchalon.fr](http://www.cnchalon.fr), rubrique « inscriptions » ou sur Internet, certificat CERFA n°15699\*01.

Nous vous invitons à renouveler son certificat médical de façon à être en permanence en possession d'un certificat de non contre indication à la pratique sportive daté de moins d'un an.